



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT AU SEIN DES
ORGANES DÉLIBÉRANTS DE L'AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR
L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME DU HAUT-RHIN (ADAUHR)**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND,
Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH,
Mme HELDERLE, M JANDER, Mmes MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER
Betty, M. MULLER Lucien, Mmes PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER,
SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES

Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, ORLANDI.
M. HEMEDINGER

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU l'article L 5511-1 du Code général des collectivités territoriales relatif aux agences techniques départementales,
- VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental du Haut-Rhin n°CP-2016-9-2-3 du 7 octobre 2016 approuvant le projet de statuts de l'ADAUHR – ATD et la désignation des représentants du Département en son sein,
- VU les statuts de l'ADAUHR – ATD
- VU l'arrêté départemental n° MC-2016-0011-DEAA du 6 janvier 2017 désignant M. Michel HABIG comme représentant du Président du Conseil départemental du Haut-Rhin en qualité de Président de l'assemblée générale et du conseil d'administration de l'ADAUHR – ATD,
- VU l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire et Economie, réunie en date du 6 janvier 2017,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

Désigne Monsieur Éric STRAUMANN pour siéger au sein du 1^{er} collège de l'assemblée générale et du 1^{er} collège du conseil d'administration de l'Agence départementale pour l'aménagement et l'urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR), en remplacement de Monsieur Michel HABIG.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité